

Impact d'un partenariat entre artisans traditionnels et écoles techniques et professionnelles en Guinée

Ibrahima Sory SOW^a et Maimouna DRAME^b

^aInstitut Supérieur des Sciences de l'Éducation /Guinée Conakry

^bUniversité Gamal Abdel Nasser de Conakry/ Guinée Conakry

Résumé

Le système éducatif guinéen, dans sa composante écoles techniques et professionnelles (ETP), connaît des dysfonctionnements liés au manque de matériel didactique. Les collèges et lycées techniques qui existaient connaissent de nos jours leur extinction. L'insuffisance de matériel de travaux pratiques contribue à la faiblesse du niveau des apprenants. Le manque de matières d'œuvre dans les ETP nécessite une adaptation aux réalités guinéennes. La résolution de ces problèmes pourrait passer par un partenariat avec les artisans. Quel est l'impact d'un partenariat entre artisans et ETP sur la qualification et l'apport en matière d'œuvre et l'insertion professionnelle ? L'objectif principal de cette recherche est d'étudier l'impact d'un partenariat entre secteur informel (artisanat traditionnel) et secteur formel (ETP). Pour réaliser cette recherche, nous avons exploré les perceptions des artisans, élèves, enseignants, directeurs d'ETP et cadres du ministère de l'emploi, de l'enseignement technique et formation professionnelle (MEETFP). Les artisans, élèves, enseignants et personnel d'encadrement indiquent qu'un partenariat pourrait améliorer la qualification et l'insertion professionnelle des élèves dans les ETP et les artisans du secteur informel en Guinée.

Mots clés : Partenariat, artisans, formation professionnelle, enseignement technique.

Abstract

The Guinean education system, in its technical and vocational schools (ETP) component, is experiencing dysfunctions linked to a lack of teaching materials. The technical colleges and high-schools that used to exist are now dying out. The lack of practical work equipment is contributing to the low level of learners. The lack of manpower in the ETP needs to be adapted to Guinean realities. These problems could be resolved through a partnership with craftsmen. What is the impact of a partnership between craftsmen and ETP on qualification, the supply of labour and vocational integration? The main objective of this research is to study the impact of a partnership between the informal sector (traditional crafts) and the formal sector (ETP). To carry out this research, we explored the perceptions of craftspeople, pupils, teachers, ETP directors and managers from the ministry of employment, technical education and vocational training (MEETFP). The craftspeople, students, teachers and supervisory staff indicated that a partnership could improve the qualifications and vocational integration of students in ETP and craftspeople in the informal sector in Guinea.

Keywords: Partnership, craftsmen, vocational training, technical education.

Introduction

L'enseignement et la formation technique/professionnelle (EFTP) est au centre des préoccupations des organismes de l'organisation des nations unies (ONU), notamment l'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'organisation internationale du travail (OIT). L'éducation pour tous et le travail pour tous constituent l'envers et l'endroit d'une même pièce. Ce qui signifie que l'EFTP est un maillon essentiel et son développement s'avère être un impératif dans le cadre de son programme mondial pour l'emploi.

La conférence des ministres de l'éducation nationale (CONFEMEN, 1999, p.5) note que l'EFTP a permis de former au cours des premières décennies après les indépendances en Afrique, un grand nombre de cadres et la main d'œuvre qualifiée dont avaient besoin les pays francophones. En revanche, la situation actuelle de l'EFTP et la place qu'il occupe dans l'univers des systèmes éducatifs en Afrique, particulièrement l'Afrique subsaharienne, semblent peu reluisantes. En effet, *la composante scolaire de formation technique et professionnelle (...) ne représente, en Afrique subsaharienne que 5 % des élèves scolarisés dans le secondaire contre 25 % en Europe* (D.P. Diompy et al., 2011 citant M. Gbato, 2008).

A l'instar des autres systèmes éducatifs, le système éducatif guinéen, dans sa composante EFTP, connaît des dysfonctionnements. Les collèges et lycées techniques n'existent plus, les élèves proviennent de l'enseignement général. Le budget alloué au secteur de l'EFTP ne représente que 4,8 % du budget accordé à l'ensemble du système éducatif national (MEETFP, 2012).

Le secteur informel est moins touché par ces problèmes. En Guinée, nous retrouvons des artisans analphabètes qui font l'objet de convoitise. Cette marque d'attention à leur égard est due en partie à la qualité des travaux effectués. Les ouvrages des ébénistes, des menuisiers, des chaudronniers n'ont rien à envier des objets importés de la Chine ou de l'Italie. Ces artisans ont une plus grande facilité à se créer un emploi comparativement à ceux qui sont sortis des EFTP. Ces derniers même s'ils parviennent à trouver un emploi, ils n'offrent pas des performances supérieures à ceux formés sur le « tas ». « *Les employeurs préfèrent recruter ceux qui ont suivi un apprentissage dans le circuit non formel* » (P. Nshimirimana, 2012, p.16). Cette inégalité des chances de créer ou d'accéder à un emploi remet en cause les démarches pédagogiques prônées par les autorités.

Cet article présente les résultats d'une recherche qualitative et quantitative portant sur l'impact d'un partenariat entre les EFTP et l'artisanat du secteur informel. Après cette partie introductive, nous aborderons les points suivants : la problématique de la recherche dans laquelle le contexte et justification de l'étude, les questions, les hypothèses et les objectifs de la recherche sont rapportés au premier point. Un état de l'art des EFTP est rapporté en second

lieu. La méthodologie utilisée est décrite au point 3. Les résultats obtenus suivis d'une discussion sont indiqués dans la quatrième partie.

1. Problématique

1.1. Contexte et justification

Pendant la période coloniale, des centres d'apprentissage existaient dans la plupart des régions de la Guinée. Après l'indépendance du pays (1959-1968), les centres d'apprentissage sont remplacés par les collèges et lycées techniques. Ces derniers changent de dénomination en 1968 pour devenir centres d'enseignement révolutionnaire (CER). En 1975, les CER sont baptisés centres de formation professionnelle secondaire (CFPS) qui, un an après, sont dénommés instituts polytechniques secondaires (IPS).

Plus de 36 % des élèves guinéens fréquentent les écoles privées (DNESP, 2012). Dans la majorité des cas, les élèves aspirent devenir des cadres supérieurs. L'enseignement général a offert des formations théoriques aux apprenants. Les produits finis de ce système vivent manifestement les dures réalités du chômage. Les écoles techniques et professionnelles (ETP) semblent être un viatique dans ce sens et un gage de réduction du taux de chômage.

Dans les secteurs d'activités, le besoin en techniciens et professionnels qualifiés se fait sentir de plus en plus. En Guinée, toutes les régions administratives sont dotées d'ETP qui sont des établissements publics caractérisés par un manque de formateurs qualifiés, une vétusté des locaux, une insuffisance de matériel de travaux pratiques et une pléthore d'élèves dans les classes.

Le budget alloué dans le secteur de l'EFTP contraste avec la volonté gouvernementale. Très peu de nos pays consacrent plus de 10 % de leur budget national annuel pour les infrastructures, les équipements scolaires (UNICEF-UNESCO, 2019). Une lecture exploratoire que nous avons faite des programmes d'enseignement dans les ETP montre une incohérence entre l'état des lieux (infrastructures, matériel de travaux pratiques) et les compétences professionnelles attendues. Cette situation affecte considérablement la formation des élèves de ces écoles guinéennes et constitue ainsi un frein à leur insertion professionnelle.

La présente étude permet de fournir aux autorités des informations pertinentes pour la mise en œuvre efficace d'un partenariat entre les ETP et l'artisanat du secteur informel. Des recherches ont été menées afin d'évaluer l'intérêt d'un partenariat entre les secteurs traditionnel et moderne du système éducatif (A.O. Diallo et C. Larcher, 2009 ; B. Schlemmer, 2009 ; B.F. Kamga et *al.* 2018 ; K. Jreifi et A. Lakrarsi, 2024).

La vétusté des infrastructures scolaires, l'insuffisance de référents empiriques dans les ateliers et laboratoires affectent la qualité de l'enseignement-apprentissage des élèves. Cette situation peut provoquer une déscolarisation et aboutir à une migration des élèves vers le secteur informel.

Le secteur informel représente plus de 50 % de la valeur ajoutée globale du produit intérieur brut (PIB) des pays à faible revenu (Sénégal, Burkina Faso et Bénin) ; plus de 80 % de l'emploi total et plus de 90 % des emplois nouvellement créés dans ces pays (O. Thiam, 2018, p.128). En Guinée, le développement du secteur artisanal s'est fait sans une organisation formelle. De nombreux jeunes sans niveau de base voire analphabètes, apprennent chez des artisans informels. Toutes les œuvres réalisées par les maçons, des menuisiers ou des chaudronniers n'ont rien à envier de celles industrielles importées d'Italie ou de la Chine. Toutes leurs réalisations ne sont que les fruits d'une ingéniosité acquise dans un contexte non scolaire. Ils exercent avec dextérité leurs activités sans avoir fréquenté des ETP.

L'EFTP de qualité est tributaire des conditions propices liées à l'environnement dans lequel se réalise l'enseignement-apprentissage. L'insuffisance de matériel de travaux pratiques contribue à la faiblesse du niveau de la formation dans les ETP. Une collaboration entre les artisans et les écoles a un impact positif dans le cadre de l'enseignement de la chimie au collège en Guinée (A.O. Diallo et C. Larcher, 2009).

La qualité et les potentialités qu'offre l'EFTP qui nécessite une adaptation aux réalités guinéennes s'imposent. Une démarche vers la résolution de ces problèmes est le recours aux artisans guinéens. Ils ne peuvent certes ravitailler les ETP en matériel de travaux pratiques mais ont l'avantage de disposer, de manipuler permanemment des référents empiriques, des matières d'œuvres absents ou insuffisants dans les ETP.

1.2. Questions spécifiques

Un partenariat entre l'artisanat informel et les ETP favorise-t-il une meilleure qualification des élèves/artisans ? Peut-il résoudre l'insuffisance en matériel de travaux pratiques (TP) ? Facilite-t-il une insertion professionnelle des élèves ?

1.3. Hypothèses

Nous avons formulé trois hypothèses de recherche (H1-H3) qui seront confirmées ou infirmées par les résultats de la recherche.

- H1 : Un partenariat entre l'artisanat informel et les ETP favoriserait une meilleure qualification des élèves/artisans ;
- H2 : Cette collaboration pourrait résoudre l'insuffisance de matériel de TP dans les ETP ;

- H3 : Ce type d'alliance faciliterait l'insertion professionnelle des élèves des ETP.

1.4. Objectifs

Evaluer les perceptions des artisans, des élèves, du personnel enseignant et administratif à l'égard de l'impact d'une collaboration entre l'artisanat informel et les ETP en Guinée. De cet objectif général découle trois objectifs spécifiques (OS) :

- OS1 : Décrire les perceptions du public cible sur l'impact de cette collaboration sur la qualification des élèves d'ETP et les artisans.
- OS2 : Analyser les points de vue de la population enquêtée sur les retombées de l'apport en matériel de TP par les artisans.
- OS3 : Déterminer les impressions des enquêtés sur l'incidence de ce partenariat sur l'insertion professionnelle des élèves d'ETP.

2. Etat de l'art de l'EFTP

2.1. L'EFTP en Guinée : de la période coloniale à l'indépendance (1958)

Des ateliers de forge et de menuiserie ont ouvert à Saint-Louis (Sénégal) dès 1848 (J. Fourniol, 2004). C'est à la demande du gouverneur de l'Afrique Occidentale Française (AOF) que des missionnaires catholiques de la congrégation des frères de Ploërmel l'ont réalisé. En plus des sections professionnelles industrielles réservées aux garçons, ils existaient déjà à Saint-Louis des « *sections ménagères encadrées par les sœurs de Saint-Joseph de Cluny* » (J. Fourniol, 2004). L'inexistence d'une main d'œuvre locale qualifiée pendant la colonisation constituait un obstacle pour la Métropole. Dans sa politique d'exploitation et de spoliation des matières premières, les filières bois-fer, couture-cuisine deviennent par la suite le modèle type d'offre de formation.

L'ouverture de l'école primaire supérieure Blanchot en 1916 à Saint-Louis a marqué l'émergence d'une formation professionnelle structurée en AOF (J. Fourniol, 2004). En Guinée, le ministère de l'enseignement technique (MET) fut créé lors de la loi cadre de 1957. Ce département ministériel a été reconduit par les autorités après l'indépendance en 1958.

2.2. L'EFTP en Guinée : de 1958 à 1984 (première République)

2.2.1. Première réforme : de 1959 à 1968

Elle a été considérée comme l'étape de la décolonisation des méthodes et des institutions et l'affirmation de l'indépendance. Elle fit une large part à la formation professionnelle avant la phase dite de la révolution culturelle socialiste. Cette première réforme a été matérialisée par l'ordonnance N°042/MEN du 5 août 1959. En matière d'enseignement technique, les

autorités ont décidé de transformer le collège technique de Conakry en lycée technique et tous les centres d'apprentissage en collèges techniques.

« *Entre 1965 et 1968, des personnes n'ayant reçu ni formation académique, ni pédagogique, étaient engagées et reclassées dans le corps des instituteurs techniques* » (S.M. Touré, 2014). Ils n'avaient tout au plus qu'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP), effectués des stages de courtes durées dans des usines à l'étranger. A cette époque, les ETP disposaient des stagiaires revenus d'Europe ou d'Amérique. Leurs métiers ou spécialités ne se trouvaient pas dans le pays. C'est le cas des tourneurs, ajusteurs, fraiseurs (S.M. Touré, 2014).

Dès la proclamation de l'indépendance, contrairement aux établissements d'enseignement général qui ont bénéficié de l'apport inestimable de professeurs africains et antillais, les ETP sont restées jusqu'en 1967 sans aucune assistance extérieure (METFP, 2005).

Sur le plan pédagogique, deux cycles existaient : le cycle long menant au baccalauréat avec les profils techniques mathématique, travaux publics, technique économique, technique électricité, géologie, biologie et chimie. Le cycle court, aboutissant au brevet professionnel, avec les sections ci-après : mécanique générale, chaudronnerie-tôlerie, météorologie, topographie, menuiserie, plomberie, électricité et chimie.

2.2.2. Deuxième réforme : de 1968 à 1975

L'évènement le plus important fut la mise en application de la proclamation le 2 août 1968 de la « *révolution culturelle socialiste* ». La conséquence de cette décision politique a entraîné la transformation de tous les collèges et lycées techniques en centres d'enseignement révolutionnaire (CER). Des nouveaux profils techniques sont redéfinis au détriment de ceux de la première réforme. C'est le cas des CER à profil technique agropastoral, industriel et maritime. On assiste à la disparition de la formation professionnelle, conséquence de la décision politique. Avec la création des CER, on assiste à la généralisation de l'enseignement technique. Le pays ne forme plus d'ouvriers.

En 1975, l'impossibilité de concilier la formation des travailleurs qualifiés et la préparation à l'accès à l'enseignement supérieur attirent l'attention des autorités du système éducatif. Les CER à profil industriel furent supprimés : c'est la renaissance de la formation professionnelle qui s'annonce après une dizaine d'années d'extinction.

2.2.3. Troisième réforme : de 1975 à 1984

En 1975, la direction de l'enseignement technique a été créée pour la première fois. La création et le démarrage des centres de formation professionnelle secondaire (CFPS) entraînent le remplacement des CER à posteriori. En 1976, les CFPS deviennent des instituts polytechniques secondaires (IPS). « *Sur les*

dix IPS ouverts et fonctionnels, seuls ceux de Ratoma et de Bordo possédaient des équipements suffisants et adéquats » (S.M. Touré, 2014).

Entre 1981 et 1984, la communauté économique européenne (actuelle Union Européenne), l'UNICEF, la banque mondiale, le fond africain de développement et le fond saoudien ont contribué pour le développement de la formation professionnelle en matière d'infrastructures et d'équipements (METFP, 2005).

2.3. L'EFTP en Guinée : de 1984 à 2008 (deuxième République)

Du 24 mai au 3 juin 1984, les nouvelles autorités ont organisé la première conférence nationale de l'éducation sur la réforme de l'enseignement. A l'issue de ces assises, les recommandations et décisions prises pour le secteur de l'EFTP ont été les suivantes : transformation des IPS en centres de formation professionnelle (CFP), création et équipement de collèges et lycées techniques, création et profilage d'écoles nationales professionnelles, création et profilage d'écoles professionnelles secondaires.

En avril 1986, deux ans après la suppression du ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (METFP), l'office national de formation et de perfectionnement professionnel (ONFPP) a été créé. Cela témoigne de la volonté du gouvernement de rattacher la formation professionnelle au monde du travail et de l'emploi.

De 1985 à 2005, les acquis du ministère sont nombreux : 17 CFP, 5 écoles de soins communautaires, 8 centres de formation post-primaire, 8 écoles nationales, 8 écoles normales d'instituteurs, 2 centres de perfectionnement : CEPERTAM et CNPG (METFP, 2005). Plusieurs bailleurs de fonds ont assisté la Guinée dans la réalisation de ces nouvelles infrastructures. C'est la suite logique de la politique prônée par les autorités lors de la troisième réforme de 1975 à 1984. Les ressources budgétaires allouées à l'EFTP par le budget national de développement (BND), n'ont souvent pas été à la hauteur des attentes. Le constat qui se dégage est la diminution progressive de la part de ce secteur qui est passée de 11 % en 1999, à 8 % en 2002, à 6 % en 2006, à 5,4 % en 2008, à 3,64 % en 2009 et à 4,8 % en 2012 (METFP, 2012).

2.4. L'EFTP en Guinée : de 2008 à nos jours

En janvier 2011, une nouvelle approche se dessine pour le METFP. Il change encore de dénomination pour devenir ministère de l'emploi, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (MEETFP). Plusieurs projets nourris d'ambitions et d'attentes sont initiés par les nouvelles autorités. Entre autres la modernisation des CFP, la construction de huit écoles régionales des arts et métiers (ERAM) a vu le jour. Cependant, les huit lycées techniques annoncés ne sont pas encore construits.

Les études réalisées sur la situation et les perspectives de développement de l'EFTP recommandent une réorganisation de la gestion administrative et

pédagogique. L'ouverture de ce secteur au monde du travail par un partenariat serait bénéfique (CONFEMEN, 1999 ; P. Nshimirimana, 2012 et S.M. Touré, 2014).

En Guinée les CFP semblent plus affectés par la pénurie en matière d'œuvre, l'insuffisance d'ateliers pour les TP, l'obsolescence des outils et engins de travail. Les élèves des ETP ne bénéficient pas des séances de TP suffisants pour se préparer aux conditions réelles de travail dans les entreprises. C'est pour toutes ces raisons, que nous avons estimé que cette recherche permettra d'orienter les autorités sur la collaboration entre EFTP et artisans.

3. Méthodologie

3.1. Zone d'étude

Elle couvre les cinq communes de la capitale Conakry et quatre régions de l'intérieur du pays (*Tableau n°1*).

3.2. Population cible

Elle est composée de 5 groupes : artisans (traditionnels et modernes), élèves, enseignants, directeurs d'écoles, directeurs nationaux chargés de l'apprentissage, des formations professionnelles post-primaire/secondaire et de la formation technique et professionnelle.

3.3. Echantillon/système d'échantillonnage

Dans les CFP, 336 élèves répartis dans les filières suivantes : électricité, mécanique, chaudronnerie, maçonnerie, menuiserie et plomberie) sont concernés par l'enquête. Au niveau de l'école nationale des arts et métiers (ENAM), 40 élèves sont choisis, ils sont repartis dans les mêmes filières précédentes et en froid/climatisation. Au total, sur les neuf zones d'enquête, 216 artisans à métiers proches des filières dans les CFP et ENAM, 80 enseignants, 8 directeurs d'écoles, 2 cadres de la direction nationale chargée de l'apprentissage, des formations professionnelles post primaire et secondaire puis 5 de celle de la formation technique et professionnelle ont fait l'objet d'enquête (*Tableau n°1*). L'échantillon final de notre étude est de 687 individus.

Tableau n°1 : Répartition de la population enquêtée dans les zones d'étude.

Population cible	Zone d'étude									Total
	Kaloum	Dixinn	Matam	Matoto	Ratoma	Boké	Kindia	Labé	Kankan	
Maîtres artisans traditionnels	6	6	6	6	6	6	6	6	6	54
Maîtres artisans modernes	6	6	6	6	6	6	6	6	6	54
Apprentis artisans traditionnels	6	6	6	6	6	6	6	6	6	54
Apprentis artisans modernes	6	6	6	6	6	6	6	6	6	54
Elèves (CFP et ENAM)	---	48	40	48	48	48	48	48	48	376
Enseignants	---	10	10	10	10	10	10	10	10	80
Directeurs d'écoles	---	1	1	1	1	1	1	1	1	8
Directeurs nationaux										7
TOTAL GENERAL										687

3.4. Collecte des données (démarche d'intervention sur le terrain)

L'échantillon est formé des personnes choisies en utilisant différentes stratégies selon la population cible : prise de contact avec les directeurs des CFP et de l'ENAM, appels téléphoniques aux élèves responsables des classes et sollicitation directe selon la technique « *boule-de-neige* ». La période des rencontres s'est échelonnée sur une période de 15 jours (23 octobre au 10 novembre 2014). Nous avons déployé dix enquêteurs sur le terrain. La collecte des données s'est faite à l'aide de 4 questionnaires destinés aux artisans, élèves et enseignants. Deux guides d'entretien sont élaborés dont l'un est individuel, destiné aux directeurs d'écoles (CFP et ENAM) et l'autre collectif (focus groupe) destiné aux cadres de la direction nationale de l'apprentissage, des formations professionnelles post primaires et secondaires (DNAFPPPS) et la direction nationale formation technique et professionnelle (DNFTP). L'administration des outils d'enquête a été faite par un enquêteur par commune.

3.5. Traitement et analyse des données

Les questions ouvertes du questionnaire ont été codifiées. Les données issues des questionnaires préalablement codifiées, sont dépouillées, saisies puis traitées avec le logiciel SPSS, version 20.0. Les données issues des entretiens sont transcrites, puis traitées selon la démarche d'analyse de contenu thématique (R. Mayer et J-P. Deslauriers, 2000).

4. Résultats et discussion

4.1. Impact du partenariat sur la qualification et l'équipement dans les ETP

4.1.1. Perceptions des maîtres artisans

Le partenariat n'a pas d'impact sur la qualification pour plus de 3/4 des maîtres artisans (**Tableau n°2**). La majorité dit qu'il n'y a pas un partenariat avec les ETP donc ce qui fait qu'ils n'ont pas répondu à la question ; le « renvoie » existe au niveau du questionnaire. L'enquêté est obligé de passer à la question suivante à cet effet. C'est pourquoi le taux des « sans réponse » est élevé (environ 77 %).

Tableau n°2 : Opinions des maîtres artisans sur la qualification des élèves.

Opinion	Effectifs	Pourcentage
Totalement d'accord	24	22,2
Peu d'accord	1	0,9
Pas du tout d'accord	0	0
Sans opinion	0	0
Sans réponse	83	76,9
TOTAL	108	100

Au Maroc, les apprentis artisans mettent généralement six à sept ans, voire plus, pour acquérir les bases de leur métier (B. Schlemmer, 2009, p.250). Dans notre étude, la majorité des artisans mettent entre 3 et 5 ans pour la maîtrise du métier (**Figure n°1A**). Le partenariat officiel avec le ministère impose un devoir de formation et un enseignement rapide et efficace aux apprentis (B. Schlemmer, 2009, p.250). L'impact d'un partenariat entre artisans et ETP permettrait de réduire le temps d'apprentissage. Les maîtres artisans approuvent en majorité cet éventuel partenariat avec les ETP (**Figure n°1B**). Les opinions des artisans professionnels interrogés pour jauger la faisabilité d'une collaboration avec les écoles pour l'enseignement de la chimie (A.O. Diallo et C. Larcher, 2009), sont en accord avec nos résultats.

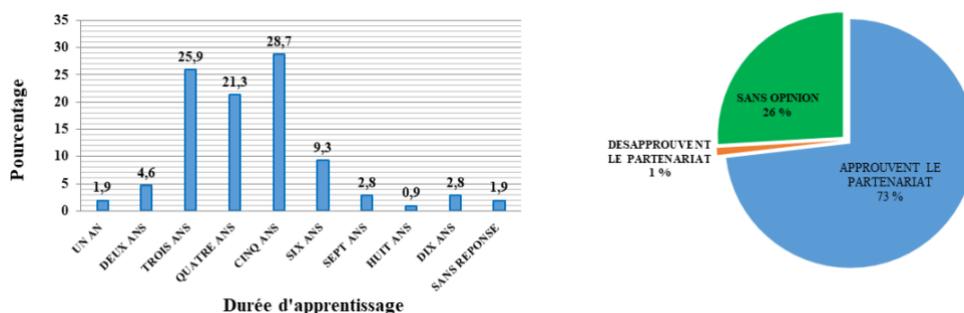


Figure n°1 : Répartition de la durée d'apprentissage et des opinions des artisans sur un éventuel partenariat avec les ETP.

Seulement 15,7 % des maîtres artisans sont totalement d'accord que ce partenariat peut résoudre le problème d'équipement en matériel des TP (**Tableau n°3**). Plus des 3/4 des maîtres artisans n'ont pas répondu à la question quant au rôle du partenariat par rapport à l'équipement en matériel de TP dans les ETP. On s'attend à ce que ce partenariat n'ait point un impact positif à ces centres en matériel de TP. Cependant, ce partenariat serait plus bénéfique chez les artisans qui, pourrait réduire le temps d'apprentissage des apprentis (B. Schlemmer, 2009, p.252).

Tableau n°3 : Opinions des maîtres artisans sur l'équipement.

Opinion	Effectifs	Pourcentage
Totalement d'accord	17	15,7
Peu d'accord	6	5,6
Pas du tout d'accord	2	1,9
Sans opinion	0	0
Sans réponse	83	76,9
TOTAL	108	100

Bien que le taux de ceux qui sont totalement d'accord est faible (**Tableau n°4**), il faut signaler que par rapport aux répondants, les maîtres artisans sont d'accord que ce partenariat facilite l'insertion professionnelle. Dans l'artisanat traditionnel en Guinée, le mode de transmission des savoirs se fait à l'enfance. Cet apprentissage pourrait s'effacer au profit d'un apprentissage institutionnalisé à travers un partenariat entre artisans et ETP. Il a été rapporté qu'une migration du secteur informel vers le secteur formel constitue une solution idoine pour l'accroissement de l'offre d'emplois décents (B.F. Kamba et al. 2018, p.19).

Tableau n°4 : Opinions des artisans sur l’insertion professionnelle des élèves.

Opinion	Effectifs	Pourcentage
Totalement d’accord	22	20,4
Peu d’accord	1	0,9
Pas du tout d’accord	1	0,9
Sans opinion	1	0,9
Sans réponse	83	76,9
TOTAL	108	100

4.1.2. Perceptions des élèves

Il ressort que 46,8 % des élèves sont totalement d’accord qu’un partenariat entre les ETP et l’artisanat traditionnel favorise une meilleure qualification des élèves (**Tableau n°5**). Des résultats semblables ont été rapportés dans la littérature (A.O. Diallo et C. Larcher, 2009). Selon eux, le manque de matériel didactique, de laboratoires dans les écoles fait perdurer un enseignement assez théorique.

Tableau n°5 : Opinions des élèves sur la qualification des élèves.

Opinion	Effectifs	Pourcentage
Totalement d’accord	176	46,8
Peu d’accord	62	16,5
Pas du tout d’accord	7	1,9
Sans opinion	6	1,6
Sans réponse	125	33,2
TOTAL	376	100

Les résultats à l’égard de l’impact du partenariat entre l’artisanat traditionnel et les ETP sur le sous-équipement en matériel de TP montrent que 43,1 % sont d’accord si nous combinons les pourcentages des « *totalement d’accord* » et « *peu d’accord* » (**Tableau n°6**). Ces résultats infirment notre hypothèse 2. Nous avons constaté une obsolescence des outils/engins dans les ateliers, un manque de matières d’œuvres dans les ETP de Guinée qui ont fait l’objet de notre recherche. Cet état de fait ne permet pas d’allier enseignement théorique et pratique. Le manque de matériel didactique, de laboratoires dans les écoles fait perdurer un enseignement assez théorique (A.O. Diallo et C. Larcher, 2009).

Tableau n°6 : Opinions des élèves sur l'équipement en matériel de TP.

Opinion	Effectifs	Pourcentage
Totalement d'accord	129	34,3
Peu d'accord	33	8,8
Pas du tout d'accord	68	18,1
Sans opinion	22	5,9
Sans réponse	124	33
TOTAL	376	100

En regroupant les opinions des « *totalement d'accord* » et « *peu d'accord* », il ressort que plus de la moitié des élèves soutiennent que ce partenariat entre les ETP et le secteur artisanal facilite leur insertion professionnelle (**Tableau n°7**). L'hypothèse 3 de notre recherche est confirmée par ces résultats.

Tableau n°7 : Opinions des élèves sur l'insertion professionnelle des élèves.

Opinion	Effectifs	Pourcentage
Totalement d'accord	163	43,4
Peu d'accord	43	11,4
Pas du tout d'accord	32	8,5
Sans opinion	13	3,5
Sans réponse	125	33,2
TOTAL	376	100

4.1.3. Perceptions des enseignants

La quasi-totalité des enseignants (90 %) restent convaincus qu'un partenariat entre l'artisanat traditionnel et les ETP contribue au développement des compétences des élèves (hypothèse 1 confirmée). Plus de la moitié des enseignants (54 %) estiment que ce type de partenariat ne résout pas le problème de matériel de TP (hypothèse 2 infirmée). Cependant, nous avons observé que des TP sont initiés dans les ateliers traditionnels, modernes avec des élèves des ETP (**Figure n°2**). Ces enseignants mettent l'accent sur l'insertion professionnelle des élèves qui pourra être facilitée par ce partenariat entre les ETP et l'artisanat traditionnel.

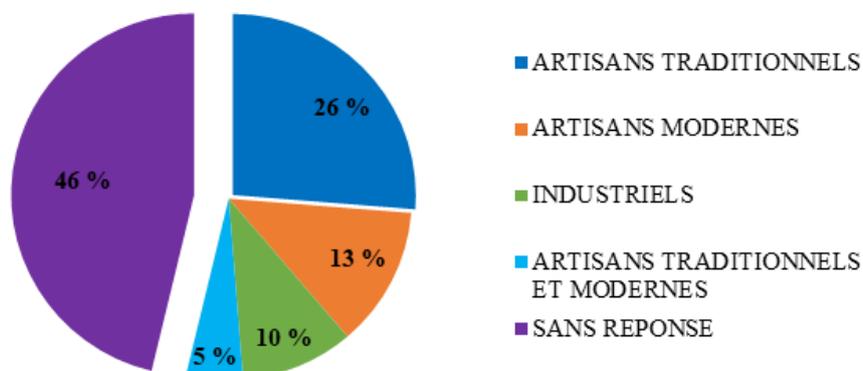


Figure n°2 : Répartition des différents types de partenaires selon les enseignants.

4.1.4. Perceptions des directeurs d'écoles

Le problème de sous-équipement en matériel de TP dans les ETP ne peut se résoudre avec les artisans. En effet, selon les directeurs d'écoles, les ETP sont mieux équipés que les ateliers des artisans traditionnels. Pour eux, ce partenariat a un impact positif plus marqué chez ces artisans (hypothèse 2 infirmée). L'insuffisance de matériel de TP ou le manque de matières d'œuvre rend difficile l'exécution des programmes de TP. Pour les mêmes raisons évoquées, il a été souligné que les élèves n'exécutent pas plus de 25 % des programmes de TP (S.M. Touré, 2014). En outre, il a été rapporté par S.M. Touré (2014), « nous ne devons pas nous étonner de la médiocrité professionnelle constatée de nos produits sur le marché du travail ».

4.1.5. Perceptions des cadres de la DNAFPPPS et de la DNFTP

Ces cadres déplorent l'absence totale de matières d'œuvre et d'équipements dans les ETP. Ceux de la DNFTP soulignent que les écoles sont équipées. Bien que les seconds admettent l'existence de matériel de TP, ils sollicitent toutefois l'octroi par le ministère de tutelle des « équipements complémentaires ». Nous notons plus de contradictions que de similitudes dans leurs propos. Les perceptions des élèves, des enseignants et des directeurs d'écoles ne s'accrochent pas avec celles des cadres des deux directions nationales (DNAFPPPS et DNFTP). Quand les premiers fustigent le manque de matériel des TP, les propos des derniers contrastent avec le contexte dans lequel sont installés les élèves.

4.2. Impact du partenariat sur l'insertion professionnelle

Par rapport aux deux dernières variables, « la qualification et l'insertion professionnelle », les cadres des deux directions nationales se sont prononcés à tour de rôle. Ils estiment que ce type de partenariat pourra aider à parfaire la maîtrise du métier chez l'élève mais aussi chez l'artisan. Dans le cadre de la rénovation et du développement des programmes, les enseignants font

souvent appel aux artisans. Il en est de même dans les démarches d'analyse de la situation de travail dans les écoles. Au Maroc, la gestion de la formation professionnelle implique la collaboration de plusieurs opérateurs publics et privés, avec des responsabilités partagées et exclusives. Ce partenariat public-privé a été encouragé pour développer des programmes pédagogiques adaptés dans ce pays. Renforcer cette collaboration public-privé et le cadre réglementaire peut aider à améliorer l'efficacité de la formation professionnelle au Maroc (K. Jreifi et A. Lakrarsi, 2024, p.352).

Quant à l'insertion professionnelle, une division est créée dans l'optique de cerner le partenariat et l'insertion des diplômés des ETP en Guinée. Il serait mieux à notre entendement de réorienter cette division vers les élèves avant leur certification. Il a été rapporté que « *les difficultés d'insertion qui affectent les jeunes en Afrique concernent plus particulièrement les plus diplômés* » (D.P. Diompy et al. 2011 citant UNESCO, 2009). L'accès à un emploi est-il lié à la durée des études ? Il a été rapporté que les « *études courtes* » garantissent l'insertion dans le marché de l'emploi plus facilement que les « *études longues* » (D.P. Diompy et al. 2011). Dans d'autres cas, l'efficacité externe est liée à la qualité des systèmes éducatifs (H.N. Sall et J-P. De Ketele, 1997, p.124). Pour ces derniers, la notion de qualité va de la performance aux tests d'acquis des élèves, aux conditions d'insertion sur le marché de l'emploi. Selon B.F. Kamga et al. 2018, une transition du secteur informel vers le secteur formel pourrait être une solution idoine pour l'accroissement de l'offre d'emplois. A notre entendement cela aura un impact positif dans le cadre d'une collaboration formalisée entre les artisans et les ETP.

La nécessité d'une prise en compte du secteur informel dans les différentes politiques et sa nécessaire formalisation progressive représentent un enjeu majeur de développement dans les prochaines années (O. Thiam, 2018, p.128).

Conclusion

Les résultats de cette recherche révèlent qu'un partenariat entre les artisans et ETP pourrait accroître le développement des compétences sociocognitives et psychomotrices des apprenants. Ces résultats confirment notre première hypothèse. Sur le plan sociocognitif, les enseignants et personnel d'encadrement estiment que les élèves seront outillés pour penser eux-mêmes à concevoir des œuvres plus pertinentes. Sur le plan psychomoteur, ce partenariat permettra de gagner en agilité, en dextérité et précision dans la pratique. Dans le cadre de l'apport en matériel de TP, seuls les artisans semblent enchantés sur l'effet de ce partenariat « *gagnant-gagnant* » (hypothèse 2 infirmée). Enfin, il a été relevé que la collaboration entre artisans et les ETP faciliterait l'insertion professionnelle des apprenants (hypothèse 3 confirmée).

Références bibliographiques

- CONFEMEN, conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage. Document de réflexion et d'orientation, 1999. L'insertion des jeunes dans la vie active par la formation professionnelle et technique [en ligne]. Disponible sur <http://www.confemen.org> (consulté le 12/04/2022).
- DIALLO Alfa Oumar et LARCHER Claudine, 2009. *Enseignement et apprentissage de la chimie en Afrique. Perspectives au collège en Guinée-Conakry*, Paris, Harmattan.
- DIOMPY Danty Patrick, TENDENG Mada Lucienne et NDIAYE Marie Madeleine, 2011. *De la formation professionnelle au Sénégal : Quelle efficacité externe ? Le cas du centre de formation artisanale (CFA) du complexe Maurice Delafosse*. Disponible sur <http://www.rocare.org/grants/2011/sn01.pdf> (consulté le 20/06/2023). Programme des subventions ROCARE pour la recherche en éducation.
- FOURNIOL Jackie, 2004. *La formation professionnelle en Afrique francophone : pour une évolution maîtrisée*, Paris, Harmattan.
- GBATO Maninga, 2008. *Former pour l'emploi : une autre alternative*, Côte d'Ivoire- Paris, Harmattan.
- JREIFI Khaoula et LAKRARSI Abdelhalim, 2024. Repenser la formation professionnelle au Maroc à travers l'approche par les compétences dans un cadre de partenariat public-privé. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, vol. 5, n° 5, pp. 351-371.
- KAMGA Benjamin Fomba, MBOUTCHOUANG Vincent de Paul et BODJONGO Mathieu Juliot Mpabe, 2018. Procès-verbal d'une collaboration entre les chercheurs et les praticiens sur la problématique de la transition des petites et moyennes entreprises (PME) dans le secteur formel au Cameroun. *Revue internationale P.M.E.*, vol. 31, n°3-4, pp.19-27.
- MAYER Richard et DESLAURIERS Jean-Pierre, 2000. Quelques éléments d'analyse qualitative. L'analyse de contenu, l'analyse ancrée, l'induction analytique et le récit de vie. In MAYER et al. *Méthodologie de recherche en intervention sociale*, Montréal : Gaetan Morin, pp.159-189.
- MINISTERE DE L'EMPLOI DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE. Lettre de politique sectorielle de l'ETFP en Guinée, 2012 [en ligne]. Disponible sur <http://www.invest.gov.gn> (consulté le 25/11/2020)
- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE. Guinée service études statistiques et carte scolaire. Annuaire statistique. Enseignement technique et professionnel pour

- l'année scolaire 2004-2005 en Guinée [en ligne]. Disponible sur <https://www.stat-guinee.org> (consulté le 07/01/2023).
- NSHIMIRIMANA Pascal, 2012. L'enseignement technique et la formation professionnelle au Burundi : vers une nouvelle structure participative de pilotage et un nouveau système de cofinancement. Triennale de l'éducation et formation en Afrique, Ouagadougou 12-17 février 2012. Tunis : Association pour le développement de l'éducation en Afrique.
- SALL Hamidou Nacuzon et DE KETELE Jean-Marie, 1997. L'évaluation des systèmes éducatifs, apports des concepts d'efficacité et d'équité. *Mesure et évaluation en éducation*, vol. 19, n°3, pp. 119-142.
- SCHLEMMER Bernard, 2009. L'acquisition des savoirs dans l'apprentissage traditionnel et dans le système scolaire. *Cahier de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°8, pp. 245-262.
- THIAM Omar, 2018. Le secteur informel en Afrique de l'ouest : enjeux et perspectives. *Management et Sciences Sociales*, vol. 2, n°5, pp.118-129
- TOURE Sidi Mohamed, 2014. *Enseignement technique et formation professionnelle en République de Guinée. Mémoires d'un « forgeron »*, Guinée-Conakry, Harmattan.
- UNESCO, nations educational, scientific and cultural organization, 2009. Participation aux programmes formels d'enseignement et de formation techniques et professionnels au niveau mondial : Etude statistique préliminaire [en ligne]. Disponible sur www.unevoc.unesco.org/publications (consulté le 11/02/2024). Dakar : BREDA.
- UNICEF, united nations international children's emergency fund–UNESCO, 2019. Analyse du secteur de l'éducation en république de Guinée pour l'élaboration du programme décennal 2019-2028 [en ligne]. Disponible sur www.poledakar.iiep.unesco.org (consulté le 12/03/2024). Dakar : IPE.